LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2026

Aujourd'hui, mardi dix novembre deux mille vingt-six à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Sousceyrac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. André ROUSSILHES, Maire.

Présents : ASFAUX David - BLAZY Christian (arrivé à 20h14) - BIAUDIS Amandine - BORIES Pascal - BOY Marie-Laure - DRUART Émilie - FOUILLAC Michel - GALOPPIN Véronique - ISSERTES Aurélien - MAS Pierre - MAZET Éric - ROISIN Patrick - ROUDERGUES Ophélie - ROUSSILHES André - THEIL Carole - VERSTRAETEN Évelyne - VIEILLY Aurélie - VISTOUR Didier.

Absent(s) excusé(s) : Néant

Absent(s) représenté(s) : LECOQ Céline (pouvoir à GALOPPIN Véronique).

Absent(s) : Néant

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 08.

Présents : 17	**Excusé(s) : 0**	**Absent(s) : 1**	**Procuration(s) : 1**

Secrétaire de séance : Michel FOUILLAC

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance ;
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2026 ;
2. **Affaires générales** :
   2.1. Fixation d'un tarif de location pour la salle de la Grange à Sousceyrac ;
   2.2. Modification du tarif de location des salles communales ;
   2.3. Mise à jour du tableau des commissions et groupes de travail ;
   2.4. Vente de chemins/terrain à Comiac et Lamativie – précisions demandées par le notaire ;
   2.5. Demande d'achat du lot n°6 au lotissement des Tilleuls à Sousceyrac ;
   2.6. Délégation au Maire pour les conventions d'entretien non programmé d'éclairage public ;
   2.7. Cauvaldor – Projet de pacte de gouvernance ;
   2.8. Bibliothèque de Sousceyrac – Convention de bénévolat ;
3. **Développement territorial** :
   3.1. Approbation de l'état d'assiette des coupes de bois 2027 ;
   3.2. Demande de subvention au titre des amendes de police ;
   3.3. Projet éolien – Coupe de bois pour la pose du mat de mesure ;
4. **Ressources humaines :**
   4.1. Création d'un emploi permanent pour avancement de grade ;
   4.2. Suppression d'un emploi permanent pour avancement de grade ;
5. **Finances :**
   5.1. Cauvaldor – Approbation du rapport de la CLECT ;
   5.2. Remboursement d'une facture à une locataire ;
   5.3. Décisions modificatives ;
6. Compte rendu du travail des commissions ;
7. Questions diverses.

~~~~~~~~

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Délibération n°138 - ordre 01 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité, M. Michel FOUILLAC, candidat, est désigné secrétaire de séance.
~~~~~~~~

1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026 :
Délibération n°139 - ordre 02 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité.

2° AFFAIRES GÉNÉRALES :

2.1. FIXATION D'UN TARIF DE LOCATION POUR LA SALLE DE LA GRANGE À SOUSCEYRAC :
Délibération n°140 - ordre 03 du 10/11/2026

Arrivée de M. Christian BLAZY à 20h14.

Présents : 18	Excusé(s) : 0	Absent(s) : 0	Procuration(s) : 1

Approuvée à l'unanimité pour la création d'un tarif pour l'utilisation de la salle de la Grange :
- La somme forfaitaire de 50 € chauffage compris pour les activités commerciales ; un justificatif professionnel (numéro SIRET) sera demandé ;
- La somme forfaitaire de 30 € chauffage compris pour les évènements familiaux.

Une attestation d'assurance responsabilité civile sera exigée ; Une caution de 150 € sera demandée pour la forme d'un mandat de prélèvement SEPA que le demandeur devra signer avant l'utilisation de la salle.

2.2. MODIFICATION DU TARIF DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES :
Délibération n°141 - ordre 04 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour :
La création d'un forfait de 30 €, chauffage compris, pour des évènements familiaux, pour toutes les salles des fêtes de la commune, soit Calviac, Comiac, Lacam d'Ourcet, Lamativie et Sousceyrac.

La création d'un forfait de 40 € pour l'utilisation du chauffage lors de réunions dans la salle des fêtes de la commune déléguée de **Calviac**.

La création d'un **tarif de chauffage à la demi-journée** pour les demandes de réunion pour certaines salles des fêtes sur la base de 50 % du tarif à la journée, soit :
- ✓ Pour la salle des fêtes de Sousceyrac : 25 €
- ✓ Pour la salle des fêtes de Calviac : 20 €
- ✓ Pour la salle des fêtes de Comiac : 20 €

2.3. MISE À JOUR DU TABLEAU DES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL :
Délibération n°142 - ordre 05 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour modifier le nom de la commission " Sport et vie associative " par " Sport, jeunesse et vie associative ".
Pour la commission " Plan communal de sauvegarde " : ajout de M. Christian BLAZY.
Pour le groupe de travail " Conseil Municipal des jeunes " : ajout de Mme Carole THEIL et de M. Patrick ROISIN.

2.4. VENTE DE CHEMINS/TERRAIN À COMIAC ET LAMATIVIE – PRÉCISIONS DEMANDÉES PAR LE NOTAIRE :
Délibérations n°143 à 147 - ordre 06 à 10 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour préciser le numéro de chaque parcelle crée par le document d'arpentage du géomètre pour les 5 dossiers de vente.

2.5. DEMANDE D'ACHAT DU LOT N°6 AU LOTISSEMENT DES TILLEULS À SOUSCEYRAC :
Délibération n°148 - ordre 11 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour la vente à M. Romain CADIERGUES et Mme Camille FOUR au tarif de 15 € le m² HT.

2.6. DÉLÉGATION AU MAIRE POUR LES CONVENTIONS D'ENTRETIEN NON PROGRAMMÉ D'ÉCLAIRAGE PUBLIC :
Délibération n°149 - ordre 12 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer ces conventions ponctuelles.

2.7. CAUVALDOR – PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE :
Délibération n°150 - ordre 13 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mesdames Marie-Laure BOY, Céline LECOQ par pouvoir, Véronique GALOPPIN, Evelyne VERSTRAETEN et M. Didier VISTOUR s'abstiennent) :

2.8. BIBLIOTHÈQUE DE SOUSCEYRAC – CONVENTION DE BÉNÉVOLAT :
Délibération n°151 - ordre 14 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour l'établissement de cette convention qui n'existait pas.

3- DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL :

3.1. APPROBATION DE L'ÉTAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS 2027 :
Délibération n°152 - ordre 15 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mme Émilie DRUART s'abstient).

3.2. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE :
Délibération n°153 - ordre 16 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour le ralentisseur devant la micro-crèche de Sousceyrac.
Subvention sollicitée 2 099 € soit 25 % du coût total de 10 495 € HT.

3.3. PROJET ÉOLIEN – COUPE DE BOIS POUR LA POSE DU MAT DE MESURE :
Délibération n°154 - ordre 17 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité des membres votants (Mme Émilie DRUART s'abstient) pour une coupe de bois sur une partie d'une parcelle dans la forêt communale où sera posé le mat de mesure.

4- RESSOURCES HUMAINES :

4.1. CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT POUR AVANCEMENT DE GRADE :
Délibération n°155 - ordre 18 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité.

4.2. SUPPRESSION D'UN EMPLOI PERMANENT POUR AVANCEMENT DE GRADE :
Délibération n°156 - ordre 19 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité.

5- FINANCES :

5.1. CAUVALDOR – APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLECT :
Délibération n°157 - ordre 20 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité.

5.2. REMBOURSEMENT D'UNE FACTURE À UNE LOCATAIRE :
Délibération n°158 - ordre 21 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 170,40 € due à la réparation de l'amplificateur de télévision.
Charge qui incombe à la commune.

5.3. DÉCISION MODIFICATIVE :
Délibération n°159 - ordre 22 du 10/11/2026

Approuvée à l'unanimité pour un transfert de crédit à hauteur de 1 525 € pour régler la facture du projecteur de la salle des fêtes de Sousceyrac.

S'en suit l'examen des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 18.

Les délibérations du Conseil Municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 12 novembre 2026
Le Maire
André ROUSSILHES

MAIRIE DE SOUSCEYRAC-EN-QUERCY (Lot)